Rabat : Les travaux de la réunion consultative entre les délégations de la Chambre des représentants libyenne et du Haut Conseil d'Etat libyen au sujet de la loi électorale ont débuté, le 30 septembre 2021, à Rabat.

Au cours de cette rencontre de deux jours, qui se tient à huis clos, les deux parties discuteront des points en suspens concernant l'organisation des élections présidentielle et législatives, censées se tenir le 24 décembre prochain et qui constituent une étape cruciale pour sortir le pays de la crise qu'il traverse.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de la séance d'ouverture de cette réunion, l'Ambassadeur américain en Libye, Richard Norland, a indiqué que les représentants des deux parties du dialogue libyen s'attachent à jeter les bases constitutionnelles qui permettront d'organiser ces élections dans les délais fixés.

A cet égard, le diplomate américain s'est félicité de l'accueil par le Maroc de cette rencontre qui revêt une importance capitale pour la Libye, formulant le vœu que les efforts du Royaume, ainsi que le travail accompli par les Nations-unies, soient couronnés de succès, dans la perspective de la tenue de ces scrutins et la formation d'un gouvernement d'union pour le retour à la vie normale dans ce pays.

L'accueil par le Maroc de la réunion consultative sur la loi électorale libyenne intervient après une série de rounds de dialogue libyen tenus dans le Royaume et marqués notamment par l'accord sur le mécanisme d'accession aux sept postes de souveraineté prévus dans l'article 15 de l'Accord politique libyen conclu en 2015 à Skhirat.